

Proposition de loi.

Les «photos retouchées» en débat au parlement.

Par Emmanuel Berretta - journaliste au Point.

Bourrelets effacés, rondeurs liftées, cernes maquillés, rides ôtées d'un coup de clic... La photo publicitaire avantageuse, retouchée par informatique, fait l'objet d'une proposition de loi. Porté par la députée UMP Valérie Boyer, une croisée de la lutte contre l'obésité, le texte, déposé à l'Assemblée nationale le 15 septembre, vise à imposer que la mention «Photographie retouchée afin de modifier l'apparence corporelle d'une personne» soit accolée à toutes les photos publicitaires ayant fait l'objet d'un retraitement informatique. L'article de loi unique serait intégré dans le code de la santé publique. En cas d'oubli, la punition serait la suivante : 37.500 euros au bas mot, l'article prévoyant que cette amende peut être portée à 50 % des dépenses consacrées à la publicité.

Valérie Boyer entend lutter contre l'apparence irréaliste du corps de la femme susceptible d'infliger de violents complexes aux lectrices ordinaires des magazines de mode, voire d'entraîner les adolescentes dans l'enfer de l'anorexie. Dans son exposé des motifs, la députée va plus loin et recommande de ne pas s'arrêter aux seules photographies commerciales, mais d'étendre le champ de cette législation à «toutes les photographies diffusées dans la presse écrite». Le filet est si large qu'il englobe, d'un coup d'un seul, à peu près tous les titres de la presse people, très performants dans la retouche des photos.

Sarkozy et Royal, «victimes» de retouches

Même Nicolas Sarkozy y a eu droit dans l'affaire des «bourrelets» effacés par Paris Match au cours de l'été 2007 tandis que le chef de l'État, en vacances, avait été mitraillé sur son canoë. Mais l'on pourrait en dire autant de Ségolène Royal, en une du même hebdomadaire durant la campagne présidentielle, totalement ravalée par l'informatique au point que le lecteur était en droit de se demander si la candidate socialiste avait bien atteint l'âge de la majorité électorale. Concernant les stars du show bizz, inutile de dire que toutes les photos de une sont retravaillées à la palette graphique, y compris quand les clichés sont réalisés par les plus grands photographes. Du reste, pour les actrices du «middle age», il n'est pas question de faire la une de Match sans qu'une minutieuse restauration des creux, ombres et rides ne soit effectuée par les meilleurs artisans de la place. Dans ce domaine, tout est possible, y compris d'emprunter un corps à un Adonis comme le fit Frédéric Beigbeder, éphémère «mannequin» pour les galeries Lafayette.

Du côté des photographes, Karl Lagerfeld s'est signalé par son astuce lors de la publication de ses portraits de Bernadette Chirac, toujours pour le compte de Paris Match. Afin de masquer les rides des mains, le styliste immortalisa l'ex-première dame... en mitaines ! Cependant, pour le reste, il abusa du retraitement informatique à telle enseigne que même la rédaction de Paris Match en fut gênée. Difficile de renvoyer Lagerfeld à ses chères études ou de lui réclamer les originaux sans froisser sa susceptibilité... Du coup, la solution fut des plus absurdes : ce sont les maquettistes de Paris Match qui, une fois n'est pas coutume, entreprirent de rajouter des rides à notre Bernadette nationale ! Ce cas de figure très particulier devra-t-il, lui aussi, être signalé par une mention : «Photographie vieillie par retouche informatique» ?

Quarante-six députés se sont joints à la croisade anti-retouche de Valérie Boyer. En début d'année, toujours dans le même esprit de santé publique, celle-ci avait tenté, avec quelques collègues de l'UMP, d'interdire toute publicité télévisée pour les boissons sucrées et aliments gras afin de protéger les enfants exposés au risque d'obésité. Christine Albanel, la ministre de la Culture, avait senti que ces amendements étaient de nature à étrangler l'économie du dessin animé. Elle s'y était farouchement opposée. Un compromis avait été trouvé afin d'encourager, sous forme de programmes courts, les enfants à s'alimenter sainement.

Note de votre enseignant

Site du magazine Le Point : <http://www.lepoint.fr>
Beaucoup de personnes ont réagi à cet article, vous pouvez lire leurs commentaires sur le site du Point.

Pour voir un exemple sur ce sujet allez voir l'article en ligne, vous trouverez une photo retouchée pour Paris-Match du Président de la République. Une fois sur le site du Point, choisissez <actualité>, puis <media>, puis l'article du 22/09/2009.

Objectifs :

Ce texte va vous servir à augmenter vos connaissances sur un sujet en marge de la sérigraphie et ainsi élargir votre formation professionnelle. Il va aussi vous préparer à rédiger le mémoire du Bac. Vous avez ici l'exemple d'une veille technologique.